

M.O.VIA

Société par actions simplifiée au capital de 1 615 000 euros
Siège social : 73 route de Biviers, 38330 ST ISMIER
492 993 936 RCS GRENOBLE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 DECEMBRE 2024**

.....
CINQUIEME DÉCISION

Le mandat de la société ADEX ENTREPRISE, Commissaire aux Comptes titulaire, arrivant à expiration, et après avoir constaté que ni la Société ni l'ensemble formé par la Société et les sociétés qu'elle contrôle n'ont dépassé à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire pendant les deux exercices précédant l'expiration du mandat, l'Associé Unique décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

SIXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

.....

Certifié conforme

Le Président

Michel BLANC

